





Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec 2410, rue de l'Industrie Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5 http://www.centre-du-quebec.upa.qc.ca

http://www.centre-du-quebec.upa.qc.c Tél.: 819 697-2922 Télécopieur: 819 697-0574

Vol. 14, No 3, Juin 2010

Sommaire

PAGE 1

- Contingents 2010-2011
- Rétro 2009
- Assemblée générale annuelle de l'association forestière des Cantons de l'Est

PAGE 2

- Retour sur l'assemblée générale annuelle du Syndicat
- Rapport de mise en marché

PAGE 3

· Volume de bois

PAGE 4

- Memoriam
- · Photographie aérienne
- Journée de démonstration forestière de l'Érable

PAGE 5

- Travaux d'inventaire forestier dans la région du Centre-du-Québec
- · Rapport de mise en marché
- Programme de mise en valeur des forêts privées

PAGE 6-12

 Liste des prix et spécifications

CONTINGENTS 2010-2011

Vers la fin du mois de mai, début du mois de juin, les formulaires de contingents 2010-2011 ont été envoyés à tous les producteurs qui sont inscrits au fichier du Syndicat. Les formulaires doivent être dûment complétés et retournés au bureau du Syndicat avant le 1er juillet 2010.

L'analyse des demandes des producteurs sera effectuée au cours du mois de juillet et d'août. Tous les producteurs qui ont fait parvenir leur demande dans les délais prescrits recevront une réponse de la part du Syndicat vers la fin du mois d'août.

RÉTRO 2009

Les producteurs ayant produit du feuillu dur en longueur de 8 pieds pour la compagnie Domtar de Windsor ainsi que du résineux en longueur de 93" pour la compagnie Arbec de St-Georges-de-Champlain ou Rip-O-Bec de St-Apollinaire et dont le bois fut livré entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009 ont reçu un ajustement de prix au cours du moi de mai dernier.

L'ajustement est de 2,09 \$/tma pour le feuillu dur et de 1,00 \$/tmv pour le résineux 93". Il est important de noter que tous les chèques d'ajustement de moins de 20 \$ n'ont pas été émis. Les prix finaux ont donc été de 78,09 \$/tma pour le feuillu dur 8' et de 36,00 \$/tmv pour le résineux 93".

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS DE L'EST

L'assemblée générale annuelle de l'Association forestière des Cantons de l'Est aura lieu cette année à Drummondville les 21 et 22 octobre. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

ADRESSE DE RETOUR:

Syndicat des producteurs de bois Centre-du-Québec 2410, rue de l'Industrie Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT

Conseil d'administration du Syndicat

Le 27 avril dernier, lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat, deux postes d'administrateurs étaient en élection soit messieurs Gaston Roy et Louis-Michel Larocque. Toutefois, monsieur Roy étant décédé le 23 mars 2010, il a été proposé par le conseil d'administration et accepté par les membres présents lors de l'Assemblée que le poste de monsieur Roy demeure vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2011. Pour ce qui est du poste occupé par monsieur Larocque, ce dernier a été reconduit dans ses fonctions sans aucune opposition. Le conseil exécutif du Syndicat est maintenant composé de messieurs Marcel Boilard, président, Louis-Michel Larocque, vice-président et Gilles Marchand, 3e membre de l'exécutif.

Le tableau ci-dessous montre les administrateurs qui représentent chacun des secteurs.

Secteur	Siège	Nom de l'administrateur	Date fin de mandat	Comité
1	5	Guy Roussel	2011	Comité de transport
	6	vacant	2013	
2	3	Richard Dubé	2011	Table sur les VHR
	4	Louis-Michel Larocque	2013	Vice président Comité de restructuration Négociation résineuse Certification
3	1	Gilles Marchand	2012	3 ^e membre de l'exécutif Contingent et mise en marché Table agro-forestière (Arthabaska et Bécancour)
	2	Yvon Boisvert	2011	Comité de transport
Tous les secteurs	7	Marcel Boilard	2012	Président Négociation feuillue Contingent et mise en marché Agence forestière des Bois-Francs

RAPPORT DE MISE EN MARCHÉ

Le volume total de bois livré en 2009 représente 217 652 m3a soit l'équivalent de 60 042 cordes de quatre pieds. Il s'agit d'une hausse de 5,9 % par rapport à l'année 2008 mais d'une baisse de 17,7 % par rapport à l'année 2005. Cette diminution est attribuable à la dégradation des conditions de mise en marché du bois de sciage depuis 2006 où les volumes livrés ont diminué de 57,3 %. Dans un même temps, un regain de la production de bois destiné au marché de la pâte s'est fait sentir avec une augmentation de plus de 55 % par rapport à 2005. Le volume total mis en marché représente approximativement de 7,9 millions de dollars. Le tableau cidessous montre les livraisons par groupe d'essences au cours des dernières années.

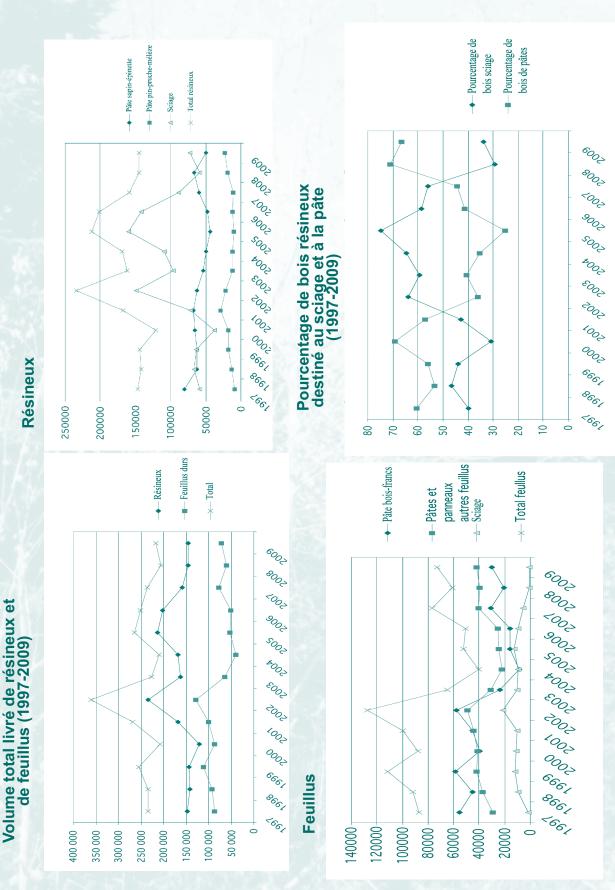
Groupes d'es	ssences	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Sapin-épinette (m³a)	Pâte (1)	62 533	53 424	50 098	43 632	47 220	59 317	66 330	49 332
	Sciage (2)	103 495	72 533	78 141	113 071	95 493	68 985	39 061	50 477
Autres résineux (m³a)	Pâte (1)	22 469	13 109	12 454	11 288	11 943	10 708	19 184	23 256
	Sciage (2)	45 536	23 203	28 720	46 318	46 299	19 578	19 943	22 165
Total résineux (1	m³a)	234 033	162 269	169 413	214 309	200 955	158 588	144 518	145 230
Bois-franc (m³a)	Pâte (1)	57 767	23 634	8 722	15 486	15 631	30 731	20 295	29 753
	Sciage (2)	13 623	7 611	2 903	4 367	2 564	1 621	543	620
Peuplier (m³a)	Pâte (2)	48 289	29 753	21 199	22 556	25 449	39 956	39 658	41 974
	Sciage (2)	7 360	2 921	6 608	7 893	6 785	4 177	466	75
Total feuillus (m	³ a)	127 039	63 919	39 432	50 302	50 429	76 485	60 962	72 422
TOTAL (m³a)		361 072	226 188	208 845	264 611	251 384	235 073	205 480	217 652
Volume de bois	à pâte	191 058	119 920	92 473	92 962	100 243	140 712	145 467	144 315
Volume de bois	de sciage	170 014	106 268	116 372	171 649	151 141	94 361	60 013	73 337

⁽¹⁾ On entend par le mot « pâte » tous les volumes de bois destinés aux usines de pâtes et papiers, de panneaux ainsi qu'aux copeaux.

⁽²⁾ On entend par le mot « sciage » tous les volumes de bois destinés aux usines de sciage et de déroulage.



Volume de bois livré selon leurs utilisations (1997-2009)



Note : Application de la mise en marché du bois de sciage sur tous les volumes depuis 2002

Au niveau des états financiers, nous avons un surplus global d'opérations d'environ 109 000 \$ pour l'année 2009. La restructuration importante du Syndicat au cours des dernières années porte fruit et a permis à votre organisation de passer au travers de cette crise sans hypothéquer l'avenir atvec des déficits.



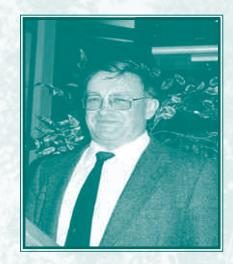
MEMORIAM

Au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 23 mars 2010 est décédé à l'âge de 60 ans monsieur Gaston Roy. Domicilié à Princeville, Monsieur Gaston Roy laisse dans le deuil sa conjointe Suzanne Rochette, ses enfants Sylvain Roy et Claudia Roy, deux petits enfants (Kevin et Élie) ainsi que ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs amis(es).

Gaston était administrateur au Syndicat des producteurs de bois depuis le 24 avril 1996. Il fut sur l'exécutif de celui-ci dès la première année de son mandat et devint président du Syndicat en 2001. Il en fut le président jusqu'à son décès à l'exception de l'année 2004-2005 où il décida de prendre une pause.

Durant sa présidence, Gaston a travaillé sur plusieurs dossiers d'importance au niveau régional et provincial. Il a participé à plusieurs négociations avec des industries dont une qu'il se souvenait encore soit celle avec la Compagnie Tripap de Trois-Rivières, en 1995-1996, qui a déclaré faillite quelques temps après. Il a également été très actif dans la restructuration du Syndicat; ce dossier en était un de première instance pour lui car la réorganisation permettait ainsi de conserver la viabilité du syndicat en région et par le fait même, tous les services pour les producteurs et leur pouvoir de décision. Cette opération était avant-gardiste et osée mais son succès n'en fut aucunement mitigé.

Il a été très impliqué également dans la mise en place de l'Agence de mise en valeur régionale lors du développement du partenariat élaboré dans le cadre du sommet de la forêt privée de 1995. Gaston tenait à ce que le programme d'aide à la mise en valeur soit accessible pour l'ensemble des producteurs! Il possédait lui-même plusieurs propriétés forestières dont il en faisait l'aménagement de façon convaincue et par plaisir. Il exploitait également une érablière où l'on pouvait le voir tous les printemps.



Récemment, il fut nommé comme commissaire pour représenter les propriétaires forestiers à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Centre-du-Québec.

Au sein du conseil d'administration, Gaston était un homme de décision et d'action tout comme les autres administrateurs du Syndicat. Il en faisait la présidence de façon à permettre la prise de décision de façon éclairée et professionnelle tout en conservant aussi un climat de travail très agréable. Les décisions se prenaient dans le respect de tous.

Au revoir Gaston et merci pour ce que tu as fait pour les producteurs forestiers de la région du Centre-du-Québec!

JOURNÉE DE DÉMONSTRATION FORESTIÈRE DE L'ÉRABLE - 14E ÉDITION -

Samedi 25 septembre 2010 9 h à 16 h

Station régionale de glisse du Mont Apic 1361, route Lachance, St-Pierre-Baptiste www.montapic.com (région Centre-du-Québec)

Plus de 35 exposants et conférenciers Ateliers de formation et d'information en forêt (visite de sites aménagés) Démonstration d'équipements et de machineries adaptés à l'exploitation de la forêt privée Exposition d'équipements forestiers artisanaux et industriels

COÛT:

7 \$ Inscription avant le
11 septembre 2010
10 \$ Inscription sur place
10 \$ Dîner (réservation seulement)

INFORMATION ET INSCRIPTION:

Madame Chantal Doyon Tél : 819 362-0534 Téléc. : 819 362-7651

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

Saviez-vous qu'il est possible de consulter les lots de votre propriété en allant sur le site internet de la Commission de protection du territoire agricole du Québec soit : http://www.cptaq.gouv.qc.ca

Voici les étapes à suivre :

Cliquer sur « Consulter la cartographie numérique ».

Dans le bas de la page d'avertissement, cocher sur « J'ai pris connaissance de l'avertissement et j'accepte d'utiliser l'outil géomatique selon les termes. » et cliquer sur « Consulter ».

Sur la page de la carte géographique, vous devez cocher « Photographies aériennes ». Inscrivez le nom de la ville désirée. A gauche, il faut inscrire 7500 dans la section Echelle 1 et faites « enter ».



TRAVAUX D'INVENTAIRE FORESTIER DANS LA RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) entreprendra des travaux d'inventaire forestier dans les forêts privées et publiques de la région. Ces travaux se dérouleront du 1er juin au 27 novembre 2010. Au cours de cette période, des consultants en génie forestier, mandatés par le Ministère mesureront 17 placettes temporaires.

Au cours du mois de mai, le MRNF fera parvenir une lettre à tous les propriétaires de lots boisés touchés par cet inventaire afin de les informer de la nature des travaux qu'il y réalisera. Les spécialistes qui effectueront les travaux auront en main une copie de cette lettre afin de s'identifier auprès des propriétaires, le cas échéant.

Il est important de noter qu'aucun arbre ne sera blessé ni coupé au cours de ces travaux. Toutefois, en forêt privée, des rubans marqueurs orange ainsi que des numéros peints en vert sur le tronc des arbres seront visibles et une note d'information sera attachée à un arbre à l'aide d'un ruban marqueur.

Pour obtenir plus d'information sur ces travaux, vous pouvez consulter la carte illustrant les travaux d'inventaire forestier à l'adresse suivante :

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/presse/travaux-inventaire-forestier-2010.pdf.

RAPPORT DE MISE EN MARCHÉ

Sapin-épinette 47 pouces

Suite à l'annonce du prolongement de la fermeture de la machine numéro 3 de l'usine Wayagamack jusqu'au 31 décembre 2010, les livraisons se poursuivront au ralenti jusqu'à la fin de l'année. Depuis quelques semaines, nous avons recommencé l'émission de visa pour la production de bois jusqu'au 30 septembre prochain. Il est très important de noter que tous les bois produits doivent avoir été autorisés avant la production par le Syndicat. Les bois produits sans autorisation risquent de ne pouvoir être livrés étant donné les faibles volumes prévus en livraison.

Pruche 47 pouces

Malgré la fermeture de la machine numéro 3 à l'usine Wayagamack, les livraisons de pruche en 4 pieds se poursuivent au rythme prévu au contrat. Les inventaires sont à un niveau normal pour la saison. Les producteurs qui désirent produire de la pruche doivent obligatoirement faire la demande de leur visa en communiquant avec le Syndicat.

Feuillus durs et tremble 8 pieds

Les livraisons de feuillus durs et de trembles ont recommencé après la période de dégel, c'est-à-dire au cours du mois de mai. Les livraisons se font à un bon rythme et les inventaires sont à un niveau normal pour la période. Il reste encore plusieurs visas disponibles pour une production d'ici le 30 septembre 2010. Les producteurs qui désirent produire du feuillu dur et du tremble doivent obligatoirement faire la demande de leur visa en communiquant avec le Syndicat.

Résineux 93 pouces (pin gris, pin rouge, pin sylvestre et mélèze)

Les livraisons de résineux 93 pouces ont recommencé au cours du mois de mai à un rythme ralenti. Suite au feu de Rip-O-Bec au printemps 2009 et à la faillite de GPM Ripe au printemps 2010 ainsi qu'au surplus d'inventaire de quelques autres usines de ripe, les livraisons s'effectuent uniquement au niveau de la compagnie Arbec pour son usine située à St-Georges-de-Champlain. Les livraisons ont accéléré au début du mois de juin et les inventaires sont en baisse présentement. Les producteurs qui désirent produire du résineux doivent obligatoirement faire la demande de leur visa en communiquant avec le Syndicat.

PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (2010-2011)

Nous avons appris au début du mois de juin que le Gouvernement du Québec a décidé d'effectuer des coupures au niveau des budgets d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Dans les faits, le programme d'investissements sylvicoles a subi une coupure de 50 %, c'est-à-dire une coupure de 10 millions de dollars pour la province soit 5 millions du provincial et 5 millions du fédéral.

Au niveau du programme régulier (programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées), le Gouvernement du Québec a effectué une coupure de 5 % des budgets, c'est-à-dire une coupure de 1,5 millions.

Le Syndicat, avec la Fédération des producteurs de bois du Québec, effectue présentement des démarches pour le rétablissement des budgets d'aide afin que ceux-ci soient identiques à l'année 2009-2010.

